

## Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 11 septembre au 15 septembre 2017 (inclus)  
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 11 septembre au 15 septembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 12 360 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
13/09/2017	3.000	87,30	87,06	87,49	261.895	En bourse via Euronext
14/09/2017	1.610	87,07	86,96	87,68	140.176	En bourse via Euronext
15/09/2017	7.750	86,90	86,51	87,87	673.511	En bourse via Euronext
<b>Total</b>	<b>12.360</b>	<b>87,02</b>			<b>1.075.582</b>	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 15 septembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.699.841 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 6.000 au titre du contrat de liquidité.